



# Les cahiers de l'économie circulaire en Normandie

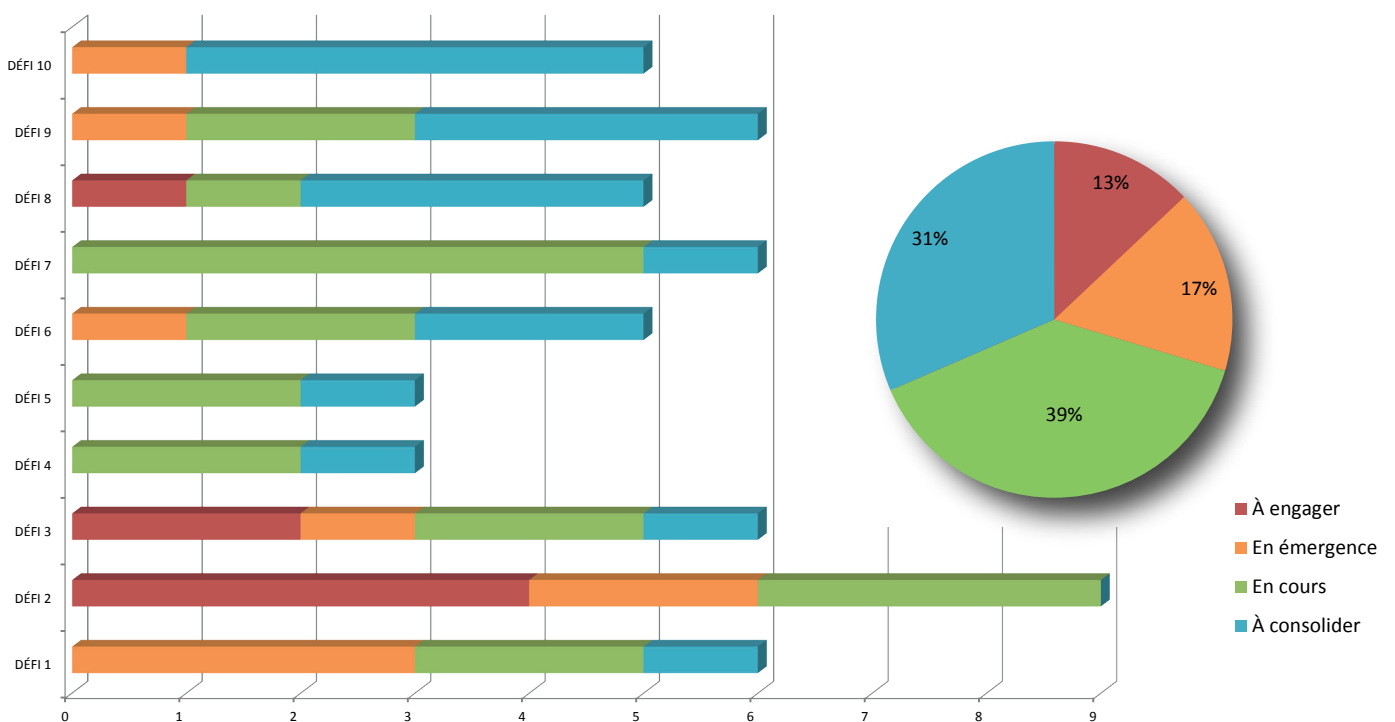
## Édition 2019

# La stratégie régionale pour une économie circulaire

## 4 engagements et 10 défis: point sur l'état d'avancement



### État d'avancement des orientations opérationnelles de la feuille de route



# Les cahiers de l'économie circulaire en Normandie - Édition 2019

Les présents cahiers sont et seront l'occasion, année après année, de proposer un point d'étape sur la démarche inédite mise en place en Normandie visant à développer l'économie circulaire.

Cette transition passe par une gestion optimisée des ressources dans les territoires, une transformation de manières d'entreprendre des acteurs locaux ou encore une évolution des modes de consommation des habitants. L'initiative est impulsée depuis 2016 par une instance de gouvernance composée de l'Etat, de l'ADEME et de la Région Normandie, assistée d'un écosystème de clubs et réseaux d'acteurs régionaux actifs dans le domaine et encadrée par un référentiel unique : la Stratégie pour une économie circulaire en Normandie adoptée par le Conseil régional le 15 octobre 2018, simultanément avec le Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD).

Une palette d'outils et de solutions à destination des acteurs normands a été déployée pour accélérer cette transition vers un modèle économique plus vertueux : une plateforme numérique proposant des espaces collaboratifs de travail, un laboratoire d'idées faisant le pont entre enseignants-chercheurs et porteurs de projets, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) dont l'édition 2019 a vu la désignation de 14 nouveaux lauréats, les 2<sup>èmes</sup> assises normandes de l'économie circulaire organisées le 3 décembre 2019 et plébiscitées par plus de 400 personnes ou encore, l'accompagnement de 8 territoires vers l'écologie industrielle dans le cadre d'une opération collective dédiée.

A l'issue de la 1<sup>ère</sup> année de mise en œuvre des 4 engagements et des 10 défis inscrits dans la stratégie régionale, il apparaît que 58% des 105 orientations opérationnelles définies dans la feuille de route sont d'ores et déjà engagées. Parmi les 54 orientations considérées comme prioritaires par les acteurs, le taux d'engagement atteint lui 70%.

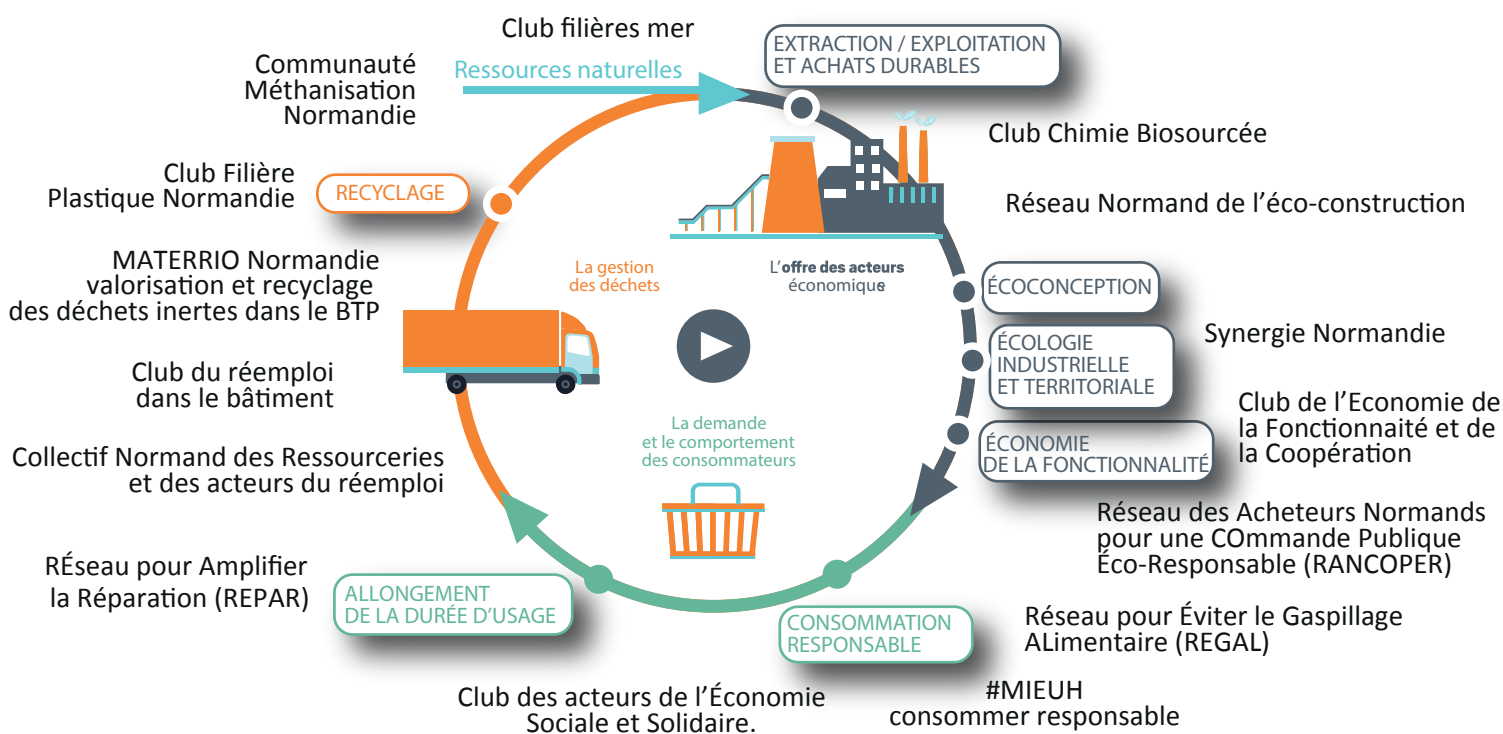
Ce premier bilan permet de mettre en exergue les sujets qu'il reste à investiguer sans délai par les acteurs pour atteindre les objectifs qu'ils se sont collectivement fixés : la valorisation matière des déchets polystyrène, l'éco-conception des produits et l'incorporation de matières plastiques recyclées ou biosourcées dans les process, les débouchés et les solutions de valorisation matière en région, les installations de valorisation des déchets inertes de proximité pour les petits producteurs [défi 2], le partage de bonnes pratiques et de solutions technologiques au sein des filières économiques, la sobriété et l'éco-efficience dans les filières logistiques et numériques, une instance de gouvernance élargie des acteurs de l'économie circulaire [défi 8].

Les résultats de cette analyse guideront les travaux du Comité régional de l'économie circulaire (CREC) tout au long de l'année 2020. Ils ont déjà permis d'adapter le cahier des charges de l'AMI pour une économie circulaire en Normandie dans la perspective de sa 3<sup>ème</sup> édition ouverte le 2 janvier 2020.

---

1   Les acteurs	p.2
2   Les initiatives et projets	p.8
3   Les rencontres et la transversalité	p.19

# 1 | LES ACTEURS : CLUBS ET RÉSEAUX



## CLUB CHIMIE BIOSOURCÉE



Depuis juin 2017, le club « Chimie Biosourcée Normandie », porté par France Chimie Normandie (anciennement Union des Industries Chimiques de Normandie) en collaboration étroite avec Nov&atech, crée en région les conditions favorables au développement de la chimie du biosourcé par des actions de sensibilisation, de formation, de réseautage, etc.

Ce club soutient les entreprises qui ont des projets individuels ou collectifs pour favoriser l'innovation et les relations avec la recherche académique. Il est piloté par un réseau d'experts qui propose en accès libre documentation, agenda et actualité sur le sujet, ainsi qu'un espace de partage pour favoriser les échanges entre industriels et acteurs du biosourcé.

**Les acteurs ont identifié comme marchés moteurs de la chimie du végétal :** la construction, l'automobile, les cosmétiques, la détergence et l'emballage.

## CLUB NORMAND DE L'ÉCO-CONSTRUCTION



Animé par l'ARPE Normandie (Association Régionale pour la Promotion de l'Eco-construction), le club normand de l'écoconstruction est un groupe de concertation entre professionnels du bâtiment et filières de matériaux de construction biosourcés.

Initié en 2018, le club est parti d'un constat : dans un secteur fortement réglementé comme celui de la construction, l'avenir des filières locales de matériaux biosourcés passe nécessairement par la mutualisation des expertises et des moyens ainsi que par l'invention de nouvelles formes de distribution et de promotion des matériaux.

**Le club développe ainsi des actions visant à :**

- Développer les dispositifs de sensibilisation/communication;
- Accompagner à la maîtrise d'ouvrage (prescription, appels d'offre);
- Œuvrer à la reconnaissance des matériaux locaux
- Elaborer des actions de formation.

Le club démontre ainsi que construire ou rénover de manière performante des bâtiments en utilisant des matériaux bio-sourcés d'origine locale (terre crue, paille, chanvre, granulats végétaux...) est possible.

La Normandie compte quelques projets privés ou publics relevant de cette démarche: extension d'une maison de ville isolée en bottes de paille au Havre ou bien encore utilisation de la terre-chanvre dans un chantier à l'Aigle (projet de R&D développé par EcoPErtica).

- Créer de nouveaux services
- Consolider le marché local de l'emploi et l'ancrage des entreprises sur le territoire

## SYNERGIE NORMANDIE



**SYNERGIE  
NORMANDIE**  
LE CLUB

Le Club Synergie Normandie est un réseau de territoires normands engagé dans des démarches d'écologie industrielle et territoriale. Il a pour ambition de mettre en réseau les animateurs de démarches d'écologie industrielle et territoriale afin de :

- Permettre les retours d'expériences
- Faire émerger les bonnes pratiques
- Mettre à disposition des outils

Il se réunit trois à quatre fois par an afin de favoriser la démultiplication des synergies interentreprises. L'EIT permet d'instaurer des relations de partenariat et d'encourager les échanges entre acteurs économiques et industriels tout en favorisant le développement économique local et la prise en compte des enjeux environnementaux.

### Quels intérêts pour les entreprises ?

- Réaliser des économies d'échelle (mutualisations, partage d'équipements);
- Réduire les coûts d'approvisionnement en matières premières et de traitement des déchets;
- Générer de nouveaux revenus par la vente de sous-produits (valorisation);
- Améliorer l'image de l'entreprise aux yeux des clients et des fournisseurs, des riverains, de la société civile

### Quels intérêts pour les territoires ?

- Améliorer l'attractivité, l'image de la zone d'activités et dynamiser le développement économique du territoire.;;
- Relocaliser les activités à proximité de ressources primaires ou secondaires nouvellement identifiées.,

## CLUB DE L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ ET DE LA COOPÉRATION



Ce club vise à rassembler des acteurs du territoire normand soucieux de participer à l'émergence d'un nouveau modèle de développement économique, grâce à l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC).

Il se veut un lieu de ressources, de rencontres et de coopération pour les collectivités, les entreprises, les associations, les chercheurs, les enseignants pour faire de la Normandie une région pilote sur le développement de l'économie circulaire.

Il propose :

- Des réunions plénières de sensibilisation sur les enjeux de l'EFC, des groupes de travail pour les acteurs publics et privés engagés au sein du réseau NECI ou d'autres réseaux, des formations pour futurs accompagnateurs d'entreprises vers l'EFC ou de professionnels de l'action publique locale.
- Des parcours d'accompagnement des dirigeants d'entreprise et collectivités territoriales normandes vers de nouveaux modèles économique et en particulier l'EFC.

## RANCOPER RÉSEAU DES ACHE-TEURS NORMANDS POUR UNE COMMANDE PUBLIQUE ÉCO-RESPONSABLE



Depuis 2007, le RANCOPER contribue au développement des échanges sur l'éco-responsabilité et les enjeux sociétaux dans les structures publiques normandes soumises aux procédures de commande publique.

## Il poursuit 4 objectifs :

- Former les cellules achats /commande publique et services techniques/ développement durable aux clauses sociales, sanitaires et environnementales
- Développer et faire connaître des documents et outils de référence par domaines d'achats, facilitant l'intégration d'exigences responsables
- Proposer une veille technique et juridique autour de l'actualité régionale et nationale en matière de commande publique durable
- Contribuer aux dynamiques régionales visant l'émergence de nouveaux modèles économiques au côté des clubs et réseaux de NECI.

## Différents outils sont proposés aux membres :

- Newsletter et site web
- Ateliers et groupes de travail thématiques
- Formation
- Conseil minute

## REGAL RÉSEAU POUR ÉVITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



Réseau pour  
Éviter le  
Gaspillage  
ALimentaire  
en Normandie

Le REseau pour éviter le Gaspillage Alimentaire (REGAL) est composé d'acteurs régionaux souhaitant agir pour réduire le gaspillage alimentaire tout au long de la chaîne alimentaire. Créé à l'occasion de la 2<sup>ème</sup> journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire en octobre 2014, il a pour objectif de diminuer de 50% le gaspillage alimentaire d'ici 2025.

Ce réseau est une communauté de travail permettant aux acteurs de la chaîne alimentaire de se rencontrer, de coopérer, d'agir, de co-construire et de travailler en synergie. Fonctionnant en intelligence collective, ce réseau se base sur la circulation de l'information entre ses acteurs, les apprentissages réciproques, la création de savoirs collectifs et innovants, l'émergence d'actions partenariales ou individuelles, le partage et la capitalisation de bonnes pratiques.

Il compte fin 2019, 48 structures signataires de la charte d'engagement réciproque de lutte contre le gaspillage alimentaire et 350 correspondant.e.s de toute la Normandie. Ces actions tournent autour : d'une réunion annuelle régionale (la 8<sup>ème</sup> aura lieu les 18 et 19 juin 2020), d'évènements lors de la journée du 16 octobre et de 3 groupes de travail, chacun décliné en objectifs opérationnels :

- Restauration commerciale
- Sensibilisation des consommateurs
- Glanage
- Filières

Différents outils sont mis à disposition des acteurs de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Un site internet "Régal Normandie" a été créé (<https://regalnormandie.jimdo.com/>), et un espace de travail collaboratif est dédié aux professionnels sur la plate-forme NECI.

## #MIEUH CONSOMMER RESPONSABLE



« Consommer moins mais mieux », tel est l'objectif du réseau.

« Mieux », ce n'est pas mieux que les autres mais consommer de manière plus respectueuse de l'environnement et des Hommes. Inviter les gens à faire mieux dans leurs pratiques de consommation (et de vie !) en leur donnant des solutions concrètes, clé en main.

Les premiers travaux ont permis de co-construire une feuille de route avec de nombreux acteurs et de définir des axes stratégiques :

- Promotion de la consommation responsable pour tous :
  - Définition d'une stratégie de communication engageante
  - Création d'une plateforme numérique
- Développement de l'accessibilité (géographique) de la consommation responsable :
  - Mobilisation du relais territorial

# CLUB DES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Les principes posés par l'économie circulaire sont investis de longue date par les organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS), notamment dans le réemploi et le recyclage.

En Normandie, 47% des entreprises normandes inscrites dans l'économie circulaire sont des structures d'ESS. Elles représentent 500 structures et près de 4 700 emplois. C'est donc tout naturellement qu'un Club ESS a été constitué comme un acteur incontournable et transversal du réseau normand de l'économie circulaire.

## Ses principales missions :

- Développer les filières, appuyer l'innovation;
- Développer les coopérations sur les territoires pour éviter les concurrences et pour développer les coopérations ESS et l'économie classique;
- Renforcer le lien avec les collectivités territoriales;
- Valoriser les initiatives et les plus-values de l'ESS sur les territoires selon les 3 cibles: collectivités, citoyens, entreprises;
- Pérenniser les modèles économiques par l'autonomisation;
- Reconnaître et favoriser la place des citoyens et des bénévoles dans les modèles ESS/EC;
- Mobiliser et accompagner le changement de pratiques.

# CLUB REPAR RÉSEAU POUR AMPLIFIER LA RÉPARATION

La réparation est un élément important de la prévention des déchets qui s'inscrit de manière transversale dans le champ de l'économie circulaire : écoconception, consommation responsable, création et maintien d'emplois locaux, réemploi et réutilisation...

Pour répondre à la forte demande des acteurs économiques comme des territoires et des consommateurs, le réseau normand REPAR doit permettre de mobiliser et de mutualiser les ressources, d'accompagner l'émergence de nouveaux modèles économiques, de faciliter l'innovation sociale et numérique et surtout de rendre ce secteur visible et accessible.

# COLLECTIF NORMAND DES RESSOURCERIES ET DES ACTEURS DU RÉEMPLOI



Le collectif normand des ressourceries et des acteurs du réemploi propose un soutien aux acteurs régionaux à travers un ensemble d'actions:

- Accompagnement dans l'évolution des pratiques et la professionnalisation;
- Organisation de journées techniques;
- Mutualisation des outils;
- Suivi des secteurs de la réutilisation et de la réparation au niveau régional;
- Coordination d'opération de R&D;
- Mise en place de formations pour soutenir les porteurs de projets dans les domaines technique, administratif et organisationnel;
- Actions de sensibilisation au réemploi et à la réutilisation
- Soutien à la création de nouveaux projets et de nouvelles structures.

# CLUB DES ACTEURS DU RÉEMPLOI DANS LE BÂTIMENT



Pourquoi faire du réemploi ? Questionner les pratiques de la déconstruction pour favoriser le réemploi des déchets et matériaux du bâtiment, encourager la maîtrise d'ouvrage à appliquer des clauses et prescriptions "déchets/ressources/valorisation" dans les CCTP, réunir les acteurs normands pour aller au-delà de l'expérimentation du réemploi dans le bâtiment... voici les premiers chantiers du Club "Réemploi dans le bâtiment".

Cette initiative s'inscrit à la fois dans la dynamique du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets et dans la stratégie pour une économie circulaire en Normandie.

# MATERRIO NORMANDIE

## VALORISATION ET RECYCLAGE DES DÉCHETS INERTES DANS LE BTP



Le projet MATERRIO Normandie, porté par l'UNICEM Normandie et la FRTP Normandie, a pour objectif d'encourager l'ensemble des acteurs de la filière à optimiser l'emploi des ressources existantes en Normandie dans l'aménagement du territoire et dans la construction d'infrastructures.

Au final, le message soutenant la logique « du bon matériau au bon endroit pour le bon usage » doit être dupliqué sur l'ensemble du territoire Normand.

Le projet s'adresse aux maîtres d'ouvrage, aux maîtres d'œuvre et aux entreprises, qu'elles soient productrices ou utilisatrices. Il s'inscrit pleinement dans les actions préconisées par le Plan Régional de Prévention de Gestion des Déchets de la Normandie (PRPGD) en ce qui concerne la réduction de la production de déchets inertes dans le secteur du BTP et l'augmentation de leur valorisation.

## CLUB FILIÈRE PLASTIQUE



Le club, ouvert à l'ensemble des acteurs de la filière plastique en Normandie, a été créé à l'occasion de l'écriture de la feuille de route pour une économie circulaire Normande.

Les trois premières réunions ont été consacrées à cet objectif en co-construction avec les acteurs présents et ont abouti à la définition de six actions prioritaires avec comme fil conducteur l'économie circulaire:

- Cartographie des acteurs et gisements de la filière
- Communication sur la filière en lien avec l'économie circulaire
- Animation du club : organisation de rencontres et de visites ;
- Animation sur les plastiques biosourcés et biodégradables
- Déchets plastiques issus de la pêche
- Achats responsables : rédaction de cahiers des charges
- Interconnexions entre les acteurs Normands
- Partage de connaissances
- Permettre la concrétisation d'actions communes

## COMMUNAUTÉ MÉTHANISATION NORMANDIE



La Communauté Méthanisation Normandie a été créée dans le cadre du Plan Méthanisation Normandie. Elle vise à mobiliser les acteurs de la méthanisation pour accélérer son développement dans la région.

La mise en place de filières de méthanisation en Normandie s'inscrit dans une dynamique d'économie circulaire qui permet de rendre simultanément trois services :

- Traiter des déchets,
- Fournir de l'énergie (biogaz),
- Produire des fertilisants (digestats).

Le biogaz peut ensuite être purifié en biométhane pour être injecté dans le réseau de gaz. En complétant l'importation de gaz naturel, cette production territoriale de biométhane est un levier potentiel de la transition énergétique.

# GROUPE DE TRAVAIL FILIÈRES MER

Avec ses 600 km de côtes et son secteur de la pêche et de la conchyliculture très dynamique, conjugués à la vigueur de son industrie agro-alimentaire ou encore de la plasturgie, la Normandie doit être en mesure de structurer une voire plusieurs filières de valorisation des déchets et des co-produits issus des activités de la mer.

Pour répondre à l'un des objectifs de la stratégie pour une économie circulaire en Normandie, le Comité régional de l'économie circulaire a amorcé en 2019 des discussions avec le Comité Régional des Pêches, celui de la Conchyliculture, Normandie Fraicheur Mer et le Syndicat mixte Synergie, Mer et Littoral (SMEL) en vue de constituer un groupe de travail préfiguratif d'un club « déchets de la mer ». Celui-ci aura pour vocation de réfléchir à la composition de ce club afin de permettre, dans les meilleures conditions et avec toutes les parties prenantes, l'émergence et la mise en œuvre de filières de valorisation.

Pour cela il s'appuiera sur les expérimentations et initiatives déjà menées sur le territoire pour nourrir sa réflexion:

- Le projet Seaplast qui a permis de quantifier les gisements des déchets plastiques et des co-produits, d'identifier les problématiques de gestion et de démontrer qu'une valorisation plastique était possible ;
- Reseaplast, dont l'ambition de mettre en place les maillons manquants pour la mise en place de filières de valorisation des engins de pêche et des co-produits sous forme de plastique a été reprise à l'échelle européenne dans le cadre du projet Interreg INdiGO. Ce dernier vise à réduire l'impact des plastiques dans l'océan en proposant des alternatives biodégradables. Plusieurs acteurs locaux sont impliqués dans le projet ;
- L'enquête menée auprès des industries agro-alimentaires par l'AREA et RESEDA, en collaboration avec IVAMER, sur la valorisation de leurs coproduits, dont ceux coquillers. La restitution de cette étude lancée par l'ADEME et la Région interviendra en février 2020 ;
- Trois actions identifiés dans les Contrats de Transition Ecologiques de Coutances Mer et Bocage et la Communauté Urbaine de Cherbourg
  - Définition d'une filière de valorisation des déchets conchylicoles, piloté par le Comité Régional de la Conchyliculture de Normandie Mer du Nord,
  - Développement de la jeune société de valorisation des déchets issus des produits de la mer (et pas seulement coquille huîtres et Saint Jacques) ValO'stréa,
  - Création d'une filière de recyclage des filets de pêche, poches à huîtres et déchets plastiques de l'activité.

- Le projet SNOTRA mené par le SMEL et Algaïa qui a permis d'identifier une valorisation possible des algues sargasses comme engrais ou bio-stimulants, dont les produits sont testés par des producteurs de légumes de la Manche ;

L'année 2020 devrait se traduire par la constitution de ce club « filières mer » et le lancement de groupes de travail thématiques par gisement de matière. Des synergies seront recherchées entre les différents acteurs afin de trouver un modèle économique à la fois rentable et respectueux de l'environnement.





# 1PACTE ÉCOSYSTÈME VERTUEUX D'INSERTION AUTOUR D'UNE ACTIVITÉ DE MARAÎCHAGE BIO, D'UNE LÉGUMERIE ET DU LOMBRI- COMPOSTAGE

AIFST



**1PACTE est l'une des 4 structures de l'AIFST qui propose des formations à des jeunes et adultes en difficulté d'insertion professionnelle.**

**Dans le cadre de l'évolution de l'AIFST, une volonté s'est rapidement imposée : être acteur du développement d'une agriculture durable et écoresponsable, afin d'accompagner la transition de la société vers une économie circulaire.**

L'ambition d'1PACTE est de créer un écosystème vertueux reposant sur un modèle économique viable composé :

- D'une activité maraîchère biologique;
- D'une légumerie et conserverie pour valoriser la production excédentaire également à disposition des maraichers locaux;
- De la commercialisation des produits en circuits-courts;
- De la récupération et la valorisation des déchets organiques grâce au lombricompostage;
- De la mise en situation professionnelle de 20 personnes éloignées de l'emploi (CDDI).

La structure proposera des formations aux producteurs, des espaces d'échanges entre producteurs et consommateurs et a vocation à devenir un lieu ressource pour le grand public et les scolaires.

# VALORISATION DES BIO-DÉCHETS DES PROFESSIONNELS

LES PETITS COMPOSTEURS



**Les biodéchets produits par les professionnels sont actuellement enfouis, ce qui est de moins en moins acceptable. Les cultures maraîchères nécessitent de l'amendement organique qui pourrait être en partie satisfait par un compost élaboré à base de biodéchets.**

Fort de ce constat, le projet des petits composteurs est d'offrir aux professionnels qui produisent des biodéchets des solutions simples de valorisation, adaptées à leur profil et au territoire. Cette innovation sociale doit permettre une valorisation des biodéchets par l'émergence d'une filière locale de compostage. Pour cela, le projet développe 4 axes :

- Accompagner les projets de compostage autonome sur site (par un maître composteur), en vue de rendre le site autonome et ainsi instaurer le changement dans la durée;
- Proposer une solution de valorisation hors site, sur des aires de compostage gérées par et pour les agriculteurs. Cette offre est rendue possible via la mise en place d'un service de collecte de biodéchets,
- Associer les agriculteurs locaux à la valorisation pour créer un compost sur mesure pour les besoins du maraîchage bio du territoire;
- Sensibiliser nos concitoyens et contribuer aux changements de pratiques vers une consommation plus durable. Les clients et usagers seront sensibilisés aux enjeux du compostage et au processus de décomposition de la matière organique;

Ce projet comprend aussi une dimension sociale, puisqu'il permettra la création d'emplois pérennes non délocalisables, dont certains seront confiés à des personnes en situation d'insertion professionnelle.



les petits  
composteurs

## FARI'POMMES VALORISATION DES DÉCHETS DE PRESSE DE POMMES LES 3 POMMES ÉPAGNOLES



**L'association Les Trois Pommes Épagnoles a été créée pour inciter les particuliers à conserver et replanter des pommiers dans leur jardin ou dans des vergers clos.**

Un pressoir a été installé dans la ferme communale, située près du centre du village d'Épaignes. Le succès est au rendez-vous : l'association compte 280 adhérents et sa production annuelle de jus de pommes atteint 55 000 litres.

Outre la réussite économique, cette activité a permis des rencontres, créé du lien social entre les adhérents et généré des retombées économiques positives sur le commerce local (les adhérents profitent de leur passage à la ferme communale pour faire leurs achats au village).

Le projet présenté ici consiste à créer une farine sur la base des reliquats de production, séchés dans un déshydrateur professionnel, puis broyés, emballés et commercialisés. La farine ainsi produite constituera notamment une nouvelle alternative pour les personnes allergiques ou intolérantes au gluten. Ce produit représente aussi une opportunité pour créer des biscuits « tout pomme » en partenariat avec un chocolatier-biscuitier installé dans le village.

Sans prétendre à un label « bio », il s'agit malgré tout d'un produit raisonné.

Dans une seconde phase, un service de déshydratation « à la carte » sera proposé aux particuliers et aux petits producteurs pour encourager une nouvelle façon de conserver et de consommer les aliments : sécher les fruits et légumes du jardin pour obtenir des chips de pommes ou de légumes par exemple. Ces deux initiatives devraient permettre de créer un emploi et demi la première année puis d'autres selon réussite des projets.

## LA PERCHE LES PAILLES EN PAILLE DE SEIGLE BIEN MIEUX



Les 9 millions de pailles plastiques utilisées chaque jour en France sont un fléau environnemental nuisible à la biodiversité. La loi française imposera un abandon des pailles plastiques à usage unique, en harmonie avec les textes européens, au 1<sup>er</sup> janvier 2021, date à laquelle les distributeurs pourront toutefois toujours écouler leurs stocks. Il est primordial de fournir dès à présent une alternative crédible, pour les particuliers comme pour les CHR (cafés, hôtels, restaurants), qui tous souhaitent s'inscrire activement dans la transition écologique.

Le marché actuel de 3,2 milliards de pailles utilisées chaque année en France est colossal, et ne peut se contenter d'alternatives insatisfaisantes ou incomplètes.

**L'association Bien Mieux a semé en 2018 de quoi produire 6 millions de pailles pour l'année 2019. En 2020, elle prévoit une production de 50 millions de pailles, et 150 millions d'unités pour l'année 2021.**

Les bénéfices environnementaux, économiques et sociétaux sont l'avènement de nouveaux modes de consommation responsables et non-automatisés ; la suppression à la source du cinquième déchet retrouvé sur les plages chaque année (les pailles plastiques) ; la création d'une nouvelle filière génératrice de valeur à partir d'un co-produit de l'agriculture bio en Normandie.



# RECYCLAGE ET RÉUTILISATION DES DÉCHETS INERTES DES PETITS ET MOYENS CHANTIERS CEMEX



Le plus souvent, les déchets inertes des chantiers inférieurs à 3000 tonnes ne peuvent pas être recyclés in situ et réemployés sur place car le coût de l'amené et du repli du matériel (concasseur, pelle...) est trop important.

**CEMEX souhaite développer un service qui permettrait de recycler sur place ces petits tonnages en garantissant une qualité de granulats recyclés. Ce service ne se limite pas à la location de matériel adapté, il garantit un recyclage et un matériau fini.**

Il s'agit de développer une activité de recyclage sur chantier pour les artisans, particuliers et collectivités grâce à une nouvelle technologie de mini-concasseur transportable sur un simple camion. Simple et autonome, il permet le réemploi directement sur chantier des granulats recyclés, pour les petits chantiers évitant ainsi les transports inutiles et favorisant le recyclage.

Les objectifs sont les suivants:

- Traiter 30 000 tonnes par an sur la région Normandie;
- Développe le taux de recyclage des matériaux inertes sur les petits chantiers en proposant une offre de service garantissant la qualité du produit recyclé;
- Améliorer l'usage du recyclage chez les artisans.



# DIAGNOSTIC ACTIVITÉS ET COMPÉTENCES DANS LA FILIÈRE DU RÉEMPLOI DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION MEF DU COTENTIN



Le réemploi des matériaux et coproduits des activités de construction et rénovation est aujourd'hui devenu une ambition dans de nombreuses politiques publiques en matière de gestion des ressources à valoriser.

**Le projet vise, via une approche de gestion des ressources humaines, à développer la valorisation des gisements de matériaux, en aidant à la structuration des pratiques de réemploi, des nouveaux services, métiers et emplois.**

L'inscription d'un volet "emplois compétences" constitue une approche originale pour appuyer la structuration de l'économie circulaire. En développant un accompagnement RH ciblé sur l'analyse des emplois et la gestion des compétences à l'œuvre dans le réemploi, le projet vise à engager des démarches de progrès qui contribueront à son développement concerté.

Cette étude diagnostic des compétences mises en œuvre dans la chaîne de valeur du réemploi est entreprise pour :

- Participer à la compréhension des conséquences des mutations qu'engendre le développement de l'économie circulaire;
- Fournir des données aux institutions politiques et acteurs territoriaux de la région pour anticiper les besoins de formation et mettre en place une stratégie efficace de gestion des emplois et des compétences;
- accompagner le développement du réemploi sur le plan des compétences pour le rendre plus efficace et professionnel.

Le projet présenté est un projet de recherche-action qui vise à développer une démarche prospective au niveau régional, pour ancrer et favoriser l'efficacité de démarches de réemploi en diagnostiquant des besoins et en analysant les compétences mises en œuvre dans la chaîne de valeur qui caractérise cette activité. Celle-ci étant amené à se développer, il faut permettre aux entreprises de maintenir leurs activités et donc leur équilibre économique. Pour mieux saisir les enjeux et les contraintes de la mise en place de filières du réemploi, il est important de conduire une phase expérimentale. Celle-ci sera conduite sur le Cotentin.

L'OREF de Normandie apporte son appui et conduira l'étude sur le segment « démolition/ déconstruction ».

# PLATEFORME D'ÉCHANGE ET DE RÉEMPLOI DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION - PERMAC



Face à la raréfaction des ressources et aux tensions environnementales, on s'oriente de plus en plus vers des logiques circulaires dans lesquelles les déchets deviennent des ressources.

La filière BTP représente 73 % des déchets d'un territoire, dont une bonne partie est réutilisable. Or, la pratique du réemploi se limite pour l'instant à quelques expérimentations, faute de culture du réemploi et d'une législation adaptée. Les déchets de démolition finissent pour la plupart en décharge.

**Le projet de PERMAC consiste à mettre en place une plateforme collaborative d'échange avec tous les acteurs de cette démarche (architectes, maîtres d'ouvrage publics et entreprises), notamment pour mettre à disposition, en ligne, une liste des produits pouvant être déposés lors d'une démolition, après diagnostic. Les chantiers donneurs et preneurs seront mis en contact, pour que les produits aillent directement de l'un à l'autre, en flux tendu, sans stockage intermédiaire.**

PERMAC souhaite développer le réemploi en levant les freins techniques, culturels, administratifs, économiques, juridiques et assurantiels, à travers la structuration et l'animation d'un écosystème d'acteurs.

Le but est de démontrer la faisabilité opérationnelle du réemploi dans le bâtiment sur 3 chantiers pilotes sur la zone du Havre et dans un rayon de 80 km autour de la ville.



**PerMAC**  
Plateforme d'Échange et de Réemplois des Matériaux de Construction

# LE PLATEAU CIRCULAIRE CRÉATION D'UNE PLATEFORME DE RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX DU BÂTIMENT LE WIP



En Normandie, les déchets du BTP représentent près de la moitié en poids de la totalité des déchets générés sur le territoire, soit 5,8 Millions de tonnes (données 2015), l'enfouissement restant encore prédominant (55% des déchets du BTP sont enfouis). Une directive cadre européenne reprise par la Loi relative à la Transition Énergétique et la Croissance Verte du 7 août 2015 impose que 70 % des déchets de chantier soient recyclés d'ici à 2020.

**Le réemploi est une alternative à l'extraction de matière première et à l'enfouissement de déchets. Il permet de favoriser une meilleure répartition de la valeur ajoutée d'un chantier. Il s'agit à l'inverse du recyclage, de travailler avec des matériaux de seconde vie sans leur faire subir une transformation trop importante.**

Le Wip promeut et met en œuvre le réemploi de matériaux dans le bâtiment depuis 2016 (Cité de chantier à Colombelles) puis en 2018 (titulaire du lot "réemploi de matériaux" sur le chantier de réhabilitation de la Grande Halle). Sa mission s'étend de la recherche de matériaux jusqu'à leur mise à disposition auprès des entreprises retenues pour réhabiliter la Grande Halle. Au cours de cette expérience, le constat a été fait qu'il était indispensable de disposer d'une plateforme pour stocker, sécuriser, reconditionner et mettre à disposition les matériaux de réemploi. En effet, les maîtres d'ouvrages souhaitent s'engager dans des actions de réemploi sur leurs chantiers, mais les contraintes logistiques (stockage et sécurisation des gisements de matériaux) sont le dernier frein qu'ils ne peuvent lever seuls.

**La mise en place d'une plateforme de réemploi est donc un levier nécessaire pour le développement du réemploi dans le bassin de Caen.** Ses objectifs sont de :

- Mettre à disposition des professionnels de la construction des matériaux directement réemployables,
- Former, conseiller et accompagner les professionnels dans la mise en œuvre et l'intégration de ces matériaux,
- Développer des actions de communication et de sensibilisation à l'attention des professionnels du secteur.

# SYRÉEN PLATEFORME CONTRIBUTIVE DE RÉEMPLOI LOCAL ET DE RÉEMPLOI DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION 2V2C



Un territoire de 318 563 habitants soit près de 10% de la population régionale est couvert par quatre acteurs du réemploi:

- Deuxième Vie Deuxième Chance (2V2C) sur le territoire du SEROC et de la CDC de la Vire au Noireau,
- La Bacer sur la partie nord du Pays du Bessin au Virois sur le territoire du SEROC,
- Les Fourmis Vertes sur le territoire du SIRTOM Flers Condé (ouest de l'Orne),
- Séemaphore sur le territoire de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel Normandie.

En 2015, le tout-venant représente en Normandie 25% des apports de déchets en déchèterie, soit 71,5kg/hab.INSEE/an (source PRPGD). Notre territoire a produit plus de 21 500 tonnes d'encombrants de déchèteries. Le partenariat entre les acteurs cités ci-dessous permettra la création d'une plateforme locale intitulée SyRéeN.

**Les filières de réemploi ont permis de récupérer près de 250 Tonnes d'objets par an. SyRéeN a pour ambition d'amplifier le réemploi et d'atteindre en 2021 les 1 000 tonnes de déchets en réemploi.**

La collecte et le réemploi de matériaux de construction est l'un des projets de la plateforme et c'est sur ce périmètre que le Comité Régional Economie Circulaire a sélectionné SyRéeN. Voici les principales étapes :

- Diagnostic territorial des ressources locales et mobilisation des acteurs,
- Sensibilisation, mobilisation et formation des acteurs aux enjeux et à la spécificité de la déconstruction et de l'organisation de chantier privilégiant le réemploi,
- Elaboration de la plate-forme locale (installation de logiciel-application) avec une co-construction de sa gouvernance (droits d'accès, gestion collaborative de l'application...)



# RIEN NE SE PERD, TOUT SE TRANSFORME COLLECTE DE CHUTES DE BOIS ET ATELIERS DE FABRICATION DE MEUBLES ET OBJETS DE DÉCORATION UPCYCLÉS LES COPEAUX NUMÉRIQUES



Face à une période de surconsommation effrénée et devant ses conséquences écologiques, économiques et sociales il devient urgent de repenser notre mode de consommation et de faire émerger un nouveau mode d'économie visant à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources, diminuer l'impact sur l'environnement, préserver et développer l'emploi local.

**Les Copeaux Numériques, jeune structure de l'économie sociale et solidaire s'est créée en 2016 autour de ce constat.**

En 2018, la coopérative entre dans le programme SYNERGIE mené par le cabinet Gincko 21, l'ADEME et la CCI. Le programme consiste en une analyse et des recommandations pour la mise en œuvre de synergies inter-entreprises dans le cadre d'une démarche EIT (Ecologie Industrielle et Territoriale) en Normandie. Plusieurs synergies sont identifiées dont la valorisation de chutes de bois de deux entreprises artisanales. Une expérimentation est en cours sur la partie FabLab.



Le projet « RIEN NE SE PERD, TOUT SE TRANSFORME » vise à aller plus loin dans la démarche en valorisant une part plus importante des chutes de ces entreprises et en étendant le dispositif à d'autres acteurs économiques du territoire. Les objectifs poursuivis sont de:

**COLLECTER** des rebuts et chutes de matériaux dans les entreprises artisanales et/ou industrielles du bassin économique de Rouen ainsi que des éléments de scénographie auprès des musées de la Métropole Rouen Normandie;

**VALORISER** ces « déchets » en boucle locale en :

- 1) Créant une ressourcerie spécialisée (matériauthèque solidaire) accessible aux professionnels de la création et aux particuliers
- 2) Créant du mobilier et des objets de décoration upcyclés par des professionnels de la création;

**SENSIBILISER** au réemploi et à l'écoconception en animant des ateliers (chantiers participatifs) de fabrication de meubles auprès de tous les publics dans un esprit DIY ;

**CAPITALISER & PARTAGER** en documentant les projets mobiliers réalisés afin de diffuser au plus grand nombre les connaissances acquises ; en créant un catalogue des matériaux disponibles à la vente mais aussi de mobilier/objets de décoration.

## ARCHITECTURE ET DESIGN À PARTIR DE MATÉRIAUX AYANT EU UNE PREMIÈRE HISTOIRE

### L'ATELIER INFINI



L'Atelier Infini cherche à réduire les déchets issus principalement du secteur du bâtiment. Ce projet s'inscrit dans l'objectif de la loi de transition énergétique: celui de valoriser les déchets liés au bâtiment à hauteur de 70% d'ici 2020. Aujourd'hui, nos déchets débordent et nos ressources diminuent.

**L'Atelier Infini vise à réutiliser les déchets principalement du bâtiment pour leur donner une seconde vie en fabriquant du mobilier, des aménagements, scénographie ou architecture.**

Les déchets sont récupérés auprès d'entreprises, de collectivités, d'artisans ou d'associations puis sont ensuite re-pensés, re-designés, pour créer du mobilier ou des architectures. Un ouvrage unique, design, répondant aux besoins de l'utilisateur tout en réutilisant des matériaux ayant eu une première histoire. Des artisans de la région prennent ensuite le relais dans la fabrication.



La fabrication de mobilier à partir d'éléments de réemploi est déjà en cours d'expérimentation et de commercialisation, mais L'Atelier Infini veut aller plus loin en travaillant sur l'architecture. Concevoir et construire des bâtiments entiers à base de matériaux de réemploi est un véritable défi que nous souhaitons aujourd'hui mener.

Le Projet L'Atelier Infini souhaite répondre à plusieurs objectifs :

- Réduire le volume de déchets issus du bâtiment,
- Réduire au maximum le recyclage et la transformation du matériau réemployé. Valoriser le matériau récupéré,
- Réemployer des matériaux sur le projet. Favoriser la restauration et la réparation par des artisans de la région,
- Donner une seconde-vie à ces déchets, en mettant en valeur leur histoire aux yeux des clients (production d'une fiche historique du matériau lors de son réemploi),
- Valoriser le savoir-faire des artisans locaux,
- Répondre à une attente de plus en plus présente des consommateurs pour une consommation plus responsable et durable,
- Contribuer à modifier les pratiques dans le domaine du bâtiment.



# SEDINNOVE RECHERCHE DE FILIÈRES DE VALORISATION DES SÉDIMENTS DE DRAGAGE -

GRAND PORT MARITIME DE ROUEN



**Le projet SEDINNOVE du Grand Port Maritime de Rouen a pour objectif de rechercher des filières locales de valorisation des sédiments de dragage d'entretien.**

L'enjeu est d'importance, puisque chaque année, pour garantir les accès du port, 4,5 Mm<sup>3</sup> de sédiments sont extraits de la partie maritime du chenal de navigation puis immergés. Ces matériaux sont majoritairement constitués de sables fins plus ou moins envasés et peuvent donc présenter un intérêt en tant que matériaux de construction. Le projet consiste donc à identifier une solution de valorisation locale de ces matériaux depuis l'installation de transit de Honfleur en évaluant son potentiel de développement économique, avec un objectif sous-jacent de proposer un matériau de substitution partielle aux matériaux non renouvelables actuellement utilisés.

Pour répondre à cet objectif, le projet SEDINNOVE se déroulera en cinq temps forts afin de disposer des éléments de connaissance indispensables à l'identification d'une filière potentielle de recyclage des matériaux sédimentaires. L'étude permettra ainsi de :

- Caractériser finement les sédiments pour évaluer leur qualité physico-chimique, et mécanique et leurs éventuels impacts environnementaux et écotoxicologiques,
- Identifier l'ensemble des filières de valorisation et sélectionner la filière la plus pertinente localement pour la suite de l'étude,
- Élaborer des formulations et réaliser des planches d'essais expérimentales pour montrer la viabilité et la pertinence des propositions de valorisation,
- Caractériser l'impact environnemental des matériaux constitutifs des planches expérimentales, pour s'assurer de l'innocuité des solutions proposées,
- Réaliser une étude socio-économique et sociologique pour évaluer les impacts économiques et sociaux de la création d'une filière locale de valorisation de matériaux.

Cette étude de trois ans est l'étape indispensable avant d'établir des partenariats avec les acteurs économiques concernés pour permettre la concrétisation économique du projet de valorisation des sédiments.

# ZorroMégot ET MÉGO! NORMANDIE ENSEMBLE RECYCLONS LES MÉGOTS DE CIGARETTES



**Vous ne trouvez pas qu'il y a beaucoup trop de mégots par terre, dans nos rues, sur nos plages, dans nos espaces verts ? Vous ne trouvez pas que l'on manque cruellement d'information sur la pollution des mégots ? Que l'usage des cendriers de poche devrait être naturel et valorisé ? Que les cendriers et les poubelles ne sont pas assez nombreux dans l'espace public ? Que ces cendriers et ces poubelles pourraient être plus amusants, utiles et décoratifs ? Vous ne trouvez pas que nous devrions, tous ensemble, décider de la façon qui nous plairait le plus pour collecter et recycler nos mégots de cigarettes ?**

L'association ZorroMégot – créée en 2017 - propose de sensibiliser tous les publics, de les faire réfléchir et agir ensemble sur cette question mais aussi d'accompagner collectivités et entreprises dans une démarche d'économie circulaire : pour collecter les mégots, les dépolluer et les transformer en mobilier urbain. Elle travaille en étroite collaboration avec l'entreprise MÉGO ! Normandie qui est l'agent de collecte et l'agent logistique des mégots jusqu'à l'usine de la maison mère en Bretagne.

Ce projet contribue au développement de l'économie circulaire, en ce qu'il détourne ce qui est aujourd'hui considéré comme un déchet non dangereux, le mégot de cigarette, en une ressource abondante afin de créer un nouveau matériau : le PlastiGO!.

Ce matériau résistant, ininflammable, aux propriétés isolantes n'en est qu'aux prémices de ses applications et usages possibles. Il permet à l'heure actuelle de fabriquer l'assise de bancs assis-debout homologués aux normes NF pour un usage dans la sphère publique.

Le projet permet aussi de faire progresser les discussions tripartites entre le Ministère de la Transition Ecologique, les cigarettiers et les collecteurs-recycleurs (notamment l'entreprise MÉGO!) Afin de mettre en place une Responsabilité Elargie du Producteur, et de faire financer les dispositifs de collecte et recyclage par le pollueur originel.



## ATELIER COUTURE ASTA RIEN N'EST PERDU, TOUT EST CRÉATION

Coupe, transforme, coud et apporte une seconde vie à nos jeans qui ne sont plus à la mode, aux voiles privées de vent du large ou à de la bâche publicitaire abandonnée.

Que fait-on des voiles de bateaux qui ne servent plus à la navigation? Des sacs, beaucoup en fabriquent, mais il existe beaucoup d'autres matières visuellement graphiques, colorées, intéressantes à travailler. C'est ce que fait l'atelier couture Asta Confection, un des chantiers supports de l'association d'insertion ASTA.

Y sont fabriqués de beaux modèles de sacs utilisant du jean sous la marque "Phil et Mariette", de la bâche publicitaire, des sacs de course .... la ressource est inépuisable! La matière est valorisée par la valorisation de la personne, parce que l'insertion passe aussi par l'estime de soi et la confiance dans la capacité à faire du beau.

L'Atelier Couture ASTA participe à l'économie circulaire en donnant une autre vie, une autre utilité à la matière plastique, aux jeans et autres textiles. Des clients font également appel à ASTA afin de valoriser leurs supports publicitaires une fois l'opération de communication passée : cabas, sacs à chaussures, ou encore trousse... et entrent ainsi dans la démarche RSE.

ASTA est aussi partenaire d'imprimeurs et récupère par leur canal les supports réalisés pour leurs clients. Ils ne sont donc plus jetés puisqu'une fois à l'atelier ils peuvent aussi servir pour faire des gabarits, des prototypes, des housses de protection de barbecues etc.

ASTA réalise aussi des goodies : c'est d'ailleurs à l'atelier couture Asta Confection qu'ont été réalisés les tote-bags pour les premières assises normandes de l'économie circulaire!



## FILMI LANCEMENT D'UNE FILIÈRE ÉCONOMIQUE COMPLÈTE AUTOUR DU MISCANTHUS

Une démarche innovante de mise en réseau, locale, des partenaires économiques d'une filière complète Miscanthus, conduite au sein du projet CPIER Vallée de la Seine.

- **Un enjeu:** faire accéder la biomasse au rang de réels produits industriels,

- **Un cap économique :** bâtir un schéma d'implantation locale d'une Filière miscanthus complète, fiable technologiquement et viable économiquement.

- **Une double démarche:**

- Industrialisation des bioproduits, associant aux coopératives un large éventail d'entreprises multisecteurs d'activité (PSA, Renault, Bic, Calcia, Alkern, Addiplast, Eiffage) sur les marchés émergents : construction, automobile, cosmétique, logistique, bureautique, aéronautique. 1ères réalisations en 2021. Un modèle économique où l'aval industriel entraîne l'ensemble de la filière;

- Territorialisation de la filière : développement des réalisations de la filière sur "4 territoires d'ancrage", à ce jour engagés .

Le projet permet de mettre en **boucle économique locale** sur un territoire de la production des agroressources à leur transformation locale en bioproduits industriels, ressources et acteurs.

**La boucle environnementale** est assurée par le miscanthus qui est une plante SIE (Surface d'Intérêt Ecologique) PAC 2017, la substitution du végétal aux produits pétrosourcés et ressources épuisables, ainsi que par la priorité d'implantation sur des terres environnementales : bassin de captage, friche, protection de l'eau.





En s'appuyant sur la transmission de savoir-faire, au travers d'un modèle de type « compagnonnage », le projet repose sur la fabrication à Caen de pièces uniques voire de petites séries de vêtements pour femme, entièrement créées à partir de textiles de récupération non portables en l'état, donc non valorisables en boutiques solidaires.

Pour ses collections durables (en style et dans le temps), TRANSMISSIONS n'utilisera que des matières premières déjà produites, sourcées localement auprès de structures à caractère social (chantiers d'insertion par le tri et la revalorisation, boutiques solidaires, voire surstocks d'invendus dans le cadre d'un partenariat avec Tissons la Solidarité pour anonymiser les vêtements de grandes marques ne pouvant plus être légalement brûlés).

L'idée forte de base de TRANSMISSIONS c'est de créer des pièces portées par des femmes et qui vont aider d'autres femmes, avec aussi une transmission de savoir-faire qui se perdent et un ADN de marque qui permettra de sensibiliser aux déchets de l'industrie textile mais en donnant du sens et donc l'envie de consommer de façon plus raisonnée.

La mission est double, d'où le nom du projet TRANSMISSIONS: Transmission de savoirs et transmission de matières premières. Avec aussi, et on l'entend dans le mot TRANS- des activités transverses en synergie avec l'écosystème de l'ESS et ses 11% de l'emploi en Normandie.

TRANSMISSIONS c'est donner une nouvelle chance à des femmes en donnant une nouvelle vie aux vêtements.



## CARUUS FABRICATION DE BASKETS ÉCO-CONÇUES ET RECYCLABLES

**CARRUS propose des baskets écoconçues, fabriquées en France et 100% recyclables.**



La création d'un produit français engendre 3 fois plus d'emplois que celle d'un produit importé. Le "made in France" permet de plus de réduire le transport, et donc l'impact logistique.

La surconsommation de matières naturelles et donc leur épuisement est l'impact le plus important de la vie d'une basket. Il est nécessaire de choisir des matières peu polluantes, résistantes et recyclables:

- des matériaux naturels issus de nos régions, comme le lin;
- des matériaux issus du recyclage, comme des chutes de cuir ou de vêtements usagés;
- des matériaux recyclables.

Le nombre de matières présentes dans une basket a été réduit au maximum afin de faciliter leur recyclage en fin de vie: alors qu'une paire de baskets classique contient en moyenne 40 matériaux différents, une paire de CARUUS n'en contient que 6.

## SOPARCO FABRICATION DE CONTENANTS EN PLASTIQUES RECYCLÉ ET BIO-SOURCÉ



### Utiliser des matières bio-compostables

A l'écoute des évolutions sociétales, SOPARCO propose deux gammes de contenants fabriqués avec des matières « bio-sourcées » d'origine végétale. Parmi les matières utilisées, sont privilégiées celles dont la production a le plus faible impact sur l'environnement et qui rentrent le moins possible en compétition avec nos besoins alimentaires. Ces gammes de produits offrent une alternative aux producteurs horticoles qui souhaitent adopter une démarche biologique globale.

SOPARCO mène également des actions pour réduire les impacts du processus de fabrication sur l'environnement. En respectant le dispositif Horti-éco dans la production du pot plastique (réduction du pourcentage de matière vierge issue des ressources fossiles, optimisation des déplacements pour limiter le réchauffement de la planète..) le pot plastique recyclé demeure un produit éco-responsable, en adéquation avec une démarche de développement durable.



### NECI LE RÉSEAU DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN NORMANDIE



Le réseau NECI rassemble les acteurs de l'économie circulaire normands, promeut leurs initiatives, valorise leurs activités, organise le partage et la production collective de solutions et capitalise les expériences.

Il s'appuie sur la plateforme <https://neci.normandie.fr>

Le travail collaboratif est déterminant pour la réussite de l'économie circulaire. La Normandie est riche en clubs et réseaux qui fédèrent les acteurs et accompagnent la mise en œuvre de l'économie circulaire sur les territoires.

#### NECI en 2019 :

- 600 organisations rassemblées sur une plateforme collaborative en ligne;
- 15 clubs et réseaux en ligne;
- 80 initiatives répertoriées;
- 500 comptes utilisateurs sur la plateforme NECI;
- Un accompagnement des porteurs de projets;
- Une veille sur l'actualité de l'économie circulaire;
- Un laboratoire d'idées qui met en relation le monde de la recherche, les réseaux et les porteurs de projets : Le labo NECI;

- Un agenda des événements (Assises de l'économie circulaire, colloques thématiques);
- Un réseau intégré dans l'écosystème international de l'économie circulaire.

### LES RÉUNIONS INTERCLUBS



**A trois reprises en 2019, les animateurs des différents clubs et réseaux NECI se sont réunis afin d'échanger sur leurs actualités, leurs activités, leurs projets, leurs besoins...**

Une « météo des clubs » permet d'aborder la conjoncture et de dégager des synergies sur les projets en cours. Les réunions interclubs sont aussi souvent l'occasion de visiter un site emblématique de l'économie circulaire en Normandie, d'échanger sur l'accompagnement des projets lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour une économie circulaire et sur les événements à venir. Les animateurs se font ensuite le relais au sein de leur réseau des actualités du réseau Normandie Economie Circulaire.

# LA MOBILISATION DES ACTEURS

## LES 2<sup>èmes</sup> ASSISES RÉGIONALES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les 2<sup>èmes</sup> Assises Normandes de l'Économie Circulaire se sont déroulées le 3 décembre à la Grande Halle de Colombelles. Plus de 400 participants, une quarantaine d'exposants, une plénière, une table ronde, des pitches et des conférences ont rythmé cette journée riche d'échanges et d'interconnaissance.

Les différentes interventions et tables rondes ont permis d'apporter des éclairages sur les bonnes pratiques actuelles des acteurs régionaux mais aussi sur les principaux enjeux et besoins pour assurer une transition vers l'économie circulaire.

Consulter le dossier en ligne sur NECI : retour sur les assises



# 3<sup>ème</sup> SÉMINAIRE DU RÉSEAU INTERNATIONAL DES PLATEFORMES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Après cinq années de développement des plateformes de l'économie circulaire, les participants se sont réunis pour un bilan et évoquer les nouvelles perspectives.

Précédemment constitué d'une plateforme nationale (economiecirculaire.org), de la plateforme du Canton de Genève (Genie.ch) et des plateformes des Régions Auvergne-Rhône-Alpes (Eclaira), Nouvelle Aquitaine (RECITA) et Normandie (NECI), les représentants des nouvelles plateformes développées en 2019 ont pu présenter leur outil aux autres partenaires : **la Métropole du Grand Paris, le Collectif Grand Est, le Québec et l'Occitanie.**

Au cours d'ateliers de travail, les participants se sont concertés sur trois sujets :

- Les forces/faiblesses et opportunités/menaces des plateformes (à la manière d'un tableau SWOT);
- Les perspectives de travail en commun pour les partenaires;
- Les perspectives de développement pour les membres.

Enfin, chaque participant a pu présenter une « success story » d'une initiative portée par chaque plateforme régionale, dans le but de valoriser les bonnes pratiques et de les reproduire.

Vidéos, brochures, livrables, interviews journalistiques et autres : différents outils développés par les animateurs des plateformes permettent d'étendre le réseau et de renforcer la communauté.



Le labo de NECI est un lieu d'échanges entre les acteurs de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et les membres des clubs et réseaux normands.

#### Le projet du labo NECI sur 2019 / 2020

En 2019, le labo NECI propose de travailler sur les solutions et les opportunités des nouveaux modèles économiques et de renforcer la co-construction et l'analyse conjointe entre les membres de NECI et les acteurs de la recherche en programmant un accompagnement de trois études de cas et une phase aval de concertation et d'analyse des résultats/partage des enseignements issus des études de cas.

#### Des solutions et des opportunités avec de nouveaux modèles

L'économie circulaire propose aux entreprises des solutions concrètes aux grands enjeux sociétaux actuels, au travers des démarches opérationnelles telles que le recyclage, le réemploi, la réutilisation, l'éco-conception, l'économie de la fonctionnalité et l'écologie industrielle et territoriale. En ce sens, elle constitue un véritable modèle appliqué de développement soutenable, capable de découpler la création de valeurs de l'utilisation de ressources non renouvelables et des impacts environnementaux, tout en étant créatrice d'emplois.

Nombre d'entreprises pionnières ont d'ores et déjà identifié les opportunités liées à ces démarches, et opéré un changement de leur "business model" en s'appuyant sur une stratégie d'économie circulaire. C'est précisément ce changement qui peut être complexe à mettre en œuvre car l'économie circulaire se décline économiquement sur une grande diversité de nouveaux modèles économiques.

Le labo NECI a lancé en juillet 2019 un appel à candidature afin de sélectionner quatre entreprises qui serviront de cas d'étude.

- La Devilloise de Chauffage (Maromme, 76);
- Les fermes d'ici (Ambrumesnil, 76);
- Künkel (Le Teilleul, 50);
- Les ateliers In Situ (Fontaine l'Abbée, 27).

Ces entreprises bénéficient d'un regard extérieur pour encourager ou conforter leur démarche d'économie circulaire. Cette étude permettra également de faciliter l'engagement d'autres entreprises vers l'économie circulaire.



## L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN NORMANDIE

Cet AMI a pour objectif de faciliter l'émergence de projets en accompagnant la dynamique régionale à long terme mais aussi de faciliter l'action et la mise en œuvre via l'investissement.

Les thématiques proposés pour l'édition 2019 reprennent les axes définis dans la stratégie régionale pour une l'Economie Circulaire en Normandie :

1. Créons des boucles de valeur locales à partir des ressources du territoire
2. Accélérons le changement de pratiques des acteurs économiques
3. Rapprochons l'offre et la demande pour une consommation responsable
4. Agissons ensemble.

En 2019, 14 projets ont été retenus comme lauréats et bénéficieront d'un accompagnement pour poursuivre leur développement avec des interlocuteurs spécialisés, identifier et mobiliser les soutiens financiers les plus adaptés parmi les dispositifs existants, accroître leur visibilité et leur promotion.



Remise des trophées aux lauréats à l'occasion des 2<sup>èmes</sup> assises normandes de l'économie circulaire



---

## RÉGION NORMANDIE

Claire-Marie Cavaco  
[claire-marie.cavaco@normandie.fr](mailto:claire-marie.cavaco@normandie.fr)  
02 31 06 97 70

---

## ÉTAT

Hervé Lericolais (DREAL)  
[herve.lericolais@developpement-durable.gouv.fr](mailto:herve.lericolais@developpement-durable.gouv.fr)  
Edith Merle (DIRECCTE)  
[norm.economie-circulaire@direccte.gouv.fr](mailto:norm.economie-circulaire@direccte.gouv.fr)

---

## ADEME

Damien Grebot  
[damien.grebot@ademe.fr](mailto:damien.grebot@ademe.fr)  
02 31 46 89 62